

PARADE & FILS IMMOBILIER

BAREME DE NOS HONORAIRES TTC dont TVA à 20 %

- **VENTES IMMOBILIERES :**

Honoraires à la charge du vendeur, calculés sur le montant net vendeur.

De 0 à 50 000 €.....	4500 € TTC
De 50 001 € à 80000 €	9 % TTC
De 80 001 € à 100 000 €.....	8.5 % TTC
De 100 001 € à 120 000 €.....	8 % TTC
De 120 001 € à 150 000 €.....	7.5 % TTC
De 150 001 € à 200 000 €.....	7 % TTC
De 200 001 € à 300 000 €.....	6 % TTC
De 300 001 € à 700 000 €.....	5.5 % TTC
Au-delà de 700 000 €.....	5 % TTC

Garage ou parking..... 2500 € TTC

- **VENTE EN VIAGER :**

Honoraires à la charge du vendeur.

Nos honoraires sont de 10 %. Facturation minimale de 5000 €

Tous les modèles de mandats sont à votre disposition à l'agence.

Carte professionnelle n° CPI 5401 2019 000 038 739

Sans réception de fonds.

Délivrée par la CCI de Meurthe et Moselle.